



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LAC SAINT-JEAN EST  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE**

### ***Séance extraordinaire du 16 décembre 2024***

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal de la Municipalité de Sainte-Monique tenue à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, le 18 décembre 2023 à 19h 15.

**Présences :** M. Mario Desbiens, maire  
M. Pascal Gauthier, conseiller # 1  
*Poste vacant, conseiller # 3*  
M. Jacques Vachon, conseiller # 4  
M. Jonathan Boily, conseiller # 5  
M. Bruno Plourde, conseiller # 6

**Absence :** M. Bernard Girard, conseiller #2

Il y a quorum à cette séance qui est présidée par M. Mario Desbiens maire. Est également présent M. Mathieu Lapointe, directeur général.

### **1- OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE**

M. Mario Desbiens souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture de la séance.

### **2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE L'AVIS DE CONVOCATION**

#### **RÉSOLUTION CM2024-227**

Il est proposé par M. Pascal Gauthier, appuyé par M. Jacques Vachon et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'attester la conformité de l'avis de convocation et d'adopter, séance tenante, l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion et présentation du projet de règlement 410-24 concernant l'agrandissement de la zone 118-R
4. Avis de motion et présentation du règlement 411-24 concernant les taux et les tarifs pour l'année 2025
5. Avis de motion et présentation du règlement 412-24 concernant l'entretien du chemin des Trois-Baies
6. Affectation d'un montant de 150 000 \$ du budget de fonctionnement au projet de construction du nouveau garage municipal
7. Affectation d'un montant de 150 000 \$ du budget de fonctionnement au projet de réfection de conduites et chaussées des rues Bédard, Goulet, Tremblay et Gauthier
8. Autorisation de signature – renouvellement de contrat de travail du directeur général
9. Période de questions
10. Levée de l'Assemblée

### **3- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 410-24 CONCERNANT L'AGRANDISSEMENT DE LA ZONE 118-R**

M. Jonathan Pascal Gauthier, conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil sera soumis pour adoption, le règlement 410-24 visant la modification du règlement de zonage numéro n° 265-05 afin de redécouper le contour de la zone 118 R à même une partie de la zone 115 CO.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

### **4- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 411-24 CONCERNANT LES TAUX ET LES TARIFS POUR L'ANNÉE 2025**

M. Bruno Plourde, conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil sera soumis pour adoption, le règlement 411-24 visant à établir les taux et les tarifs pour l'année 2025.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

### **5- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 412-24 CONCERNANT L'ENTRETIEN DU CHEMIN DES TROIS-BAIES**

M. Jonathan Boily conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil sera soumis pour adoption, le règlement 412-24 visant l'entretien du Chemin des trois-Baies et de ses modalités.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante

### **6- AFFECTATION D'UN MONTANT DE 150 000 \$ DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GARAGE MUNICIPAL**

#### **RÉSOLUTION 2024-228**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité travaille à la réalisation d'un projet de construction d'un garage municipal,

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire réduire l'emprunt à long terme nécessaire au financement de son projet;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par M. Jacques Vachon, appuyé de M. Pascal Gauthier et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'affecter, séance tenante, un montant de 150 000 \$ de l'excédent de fonctionnement au projet de construction du nouveau garage municipal.

### **7- AFFECTATION D'UN MONTANT DE 150 000 \$ DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AUX TRAVAUX DE LA TECQ 2019-2023**

#### **RÉSOLUTION CM2024-229**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité effectuera des travaux de voiries municipales sur les rues Goulet, Gauthier, Bédard et Tremblay;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire réduire l'emprunt nécessaire au financement desdits travaux;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par M. Pascal Gauthier, appuyé de M. Jonathan Boily et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'affecter, séance tenante, un montant de 150 000 \$ de l'excédent de fonctionnement aux travaux de la TECQ 2019-2023.

### **8- AUTORISATION DE SIGNATURE – RENOUELEMENT DE CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR GENERAL**

#### **RÉSOLUTION CM2024-230**

**CONSIDÉRANT QUE** M. Mathieu Lapointe occupe le poste de directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Monique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de préciser les conditions d'emploi de M. Lapointe par l'entremise d'un contrat de travail;



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

**CONSIDÉRANT** le projet de contrat de travail rédigé à cet effet;

**POUR CESMOTIFS**, il est proposé par M. Jonathan Boily, appuyé par M. Jacques Vachon et résolu unanimement d'autoriser M. Mario Desbiens, maire, à signer le nouveau contrat de travail du directeur général.

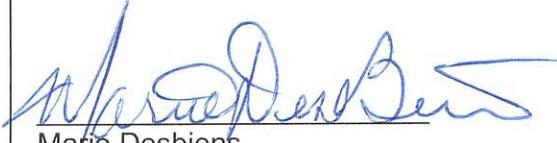
### 9- PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas de questions qui ont été posées.

### 10- LEVÉE DE LA SÉANCE

#### **RÉSOLUTION CM2024-231**

Attendu que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, en conséquence il est proposé par M. Bruno Plourde et résolu unanimement que l'assemblée soit levée. Il est 19h 37.

  
\_\_\_\_\_  
Mario Desbiens,  
Maire

  
\_\_\_\_\_  
Mathieu Lapointe,  
Directeur général et  
secrétaire trésorier